



ICAR 2025

Procédures de course

Amendé le 1^{er} avril 2025

SECTION 1:

GÉNÉRALITÉS D'AVANT-COURSE

1- VITESSE DANS LES PUITS

Pour toute manoeuvre jugée dangereuse (la vitesse dans les puits est de 10 km/h maximum), seulement un (1) avertissement sera donné par un officiel au fautif ainsi qu'à son chef d'équipe par l'entremise du directeur de course. Advenant récidive par la même personne lors d'un même programme, une amende de 250.00\$ sera appliquée à l'équipe à qui appartient cette voiture. Si pendant la saison une deuxième situation par un ou des membres de cette même équipe se produisait, une sanction monétaire supérieure à la première (+250\$) s'appliquerait et une suspension de l'équipier et/ou de l'équipe sera considérée.

2- INSCRIPTION DES VOITURES et PILOTES

Toutes les voitures doivent arborer les autocollants d'inspection AVANT d'accéder à la piste. Les inscriptions se prennent à compter de l'ouverture des sites d'accréditation et jusqu'au début de la qualification de la catégorie. Les voitures non-inscrites au moment de la fin de la période d'inscription perdent leur position de départ de la qualification et doivent partir en arrière des qualifications et doivent quand même arborer les dits autocollants. Le pilote qui pilotera la voiture devra avoir son nom inscrit sur la fiche d'inscription. Tout pilote qui en remplacera un autre sans en avoir avisé la direction sera disqualifié. Seul le pilote de la voiture pourra faire l'inscription de sa voiture, passer l'inspection d'avant course et signer le formulaire « waiver ». Il est obligatoire d'avoir son autocollant d'inspection avant de prendre part aux pratiques et ce, pour toutes les classes, à moins d'avis contraire. Les contrevenants partiront à l'arrière lors de leur qualification.

3- TRANSPONDEURS ET RADIOS ONE WAY

Obligatoires pour toutes les catégories (disponibles en vente ou location à ICAR). Advenant le non-fonctionnement ou l'absence de transpondeur, la direction ne pourra être tenu responsable

d'erreur de positionnement en fonction du résultat final autant en qualification qu'en finale. Advenant la non-utilisation de transpondeur, l'équipe fautive devra obligatoirement en faire l'achat ou location avant le prochain programme. SPOTTER obligatoire pour chaque voiture Sportsman.

4-BALANCES

Accès aux balances avant le programme de course selon l'horaire de la journée. L'accès aux balances est aussi un privilège. C'est le préposé aux balances qui dirige les opérations et on doit suivre ses directives. Tout pilote ou équipier de celui-ci qui se montrera irrespectueux ou impoli perdra son privilège d'accès aux balances et devra s'organiser par ses propres moyens pour que sa voiture soit conforme lors de la pesée d'après-course.

5-INSPECTION SOMMAIRE DES VOITURES

À moins d'avis contraire de la direction, toutes les voitures doivent arborer l'autocollant d'inspection sommaire de l'inspecteur technique attitré à leur division pour avoir accès à la piste que ce soit pour pratiquer ou compétitionner. Cette inspection a pour but de vérifier visuellement et sommairement les voitures, surtout au niveau sécuritaire et pour tout autre item que la direction aura demandé à l'inspecteur de vérifier avant les compétitions. L'inspecteur pourra, selon son bon jugement interdire l'accès à la piste à toute voiture jugée non-sécuritaire ou non conforme à la réglementation. Il pourra aussi autoriser, moyennant une pénalité de points et/ou de position de din de course, à un pilote non conforme pour anomalie mineure à compétitionner avec un avis comportant un délai pour se conformer.

6- RÉUNION DES PILOTES

La réunion des pilotes se tient à l'heure et l'endroit indiqués sur l'horaire de la journée à l'endroit désigné par le directeur des opérations stock-car. Suite à la prise de présence du directeur, si un pilote est absent, il partira dernier dans sa qualification. Après plusieurs récidives, le directeur de course pourra faire partir le pilote récidiviste à l'arrière de sa finale. Cette réunion est informelle et non *un panel* de discussion. Toute personne qui se montrera irrespectueuse et dérangera les participants à cette réunion sera expulsée avec risque de pénalité pour l'équipe à laquelle il fait partie. Seul le pilote de l'équipe a le droit de parole pour poser des questions lors de cette réunion.

SECTION 2:

PROCÉDURES DE DÉROULEMENT DE COURSE

AVIS IMPORTANT*

TOLÉRANCE 0 POUR TOUTE CONSOMMATION D'ALCOOL ET D'UTILISATION DE TOUTE FORME DE DROGUE POUR PILOTE ET SPOTTER QUI SERA PRIS EN DÉFAUT, LE PILOTE SERA AUTOMATIQUEMENT EXCLUS DE LA COMPÉTITION DE LA JOURNÉE. AVIS IMPORTANT TOLÉRANCE 0 POUR TOUTE CONSOMMATION D'ALCOOL ET D'UTILISATION DE TOUTE FORME DE DROGUE POUR PILOTE ET SPOTTER QUI SERA PRIS EN DÉFAUT, LE PILOTE SERA AUTOMATIQUEMENT EXCLUS DE LA COMPÉTITION DE LA JOURNÉE.

7- PARTICIPATION À UNE CATÉGORIE

Une voiture ne peut participer à des compétitions dans plus d'une catégorie au cours d'un même programme, à moins d'y être invitée par la direction. Les pilotes participant à plus d'une catégorie devront acquitter les tarifs d'inscriptions requis et être en possession des licences requises pour les voitures inscrites. Le pilote devra en aviser le directeur des opérations lors de la réunion des pilotes

10- POSITIONS DE DÉPART DES QUALIFICATIONS

Pour le premier programme, les positions de départ pour les qualifications seront à la pique. À partir du deuxième programme, les positions seront une moyenne inversée des 3 programmes précédents. Le nombre de qualifications dépendra du nombre total de voitures inscrites, avec un maximum de 8 voitures par qualification. À 2 qualifications et moins les 4 premiers accéderont au tableau et s'il y a plus de 2 qualifications, les 3 premiers accéderont au tableau.

11- POSITION DE DÉPART DE LA FINALE

Les positions de départ pour la finale seront déterminées par une inversion basée sur la plus petite moyenne des résultats des trois dernières finales des pilotes qualifiés pour le tableau principal. Pour les autres pilotes qui ne se seront pas classés dans le top 3 ou 4 lors des qualifications, leur position de départ sera déterminée selon leur résultat en qualification, dans l'ordre d'arrivée. Un pilote qui réussit à se qualifier, mais qui a manqué un programme précédent, devra partir derrière tous les autres pilotes qualifiés.

12- POSITION DE DÉPART : VOITURE EMPRUNTÉE, MULET, PILOTE DE REMPLACEMENT, VISITEUR OU NOUVEAU PILOTE

Dans tous les cas suivants, le pilote devra partir à l'arrière du peloton, autant lors des qualifications que de la finale :

1. Voiture empruntée

Un pilote peut emprunter une voiture légale de sa catégorie, à condition que le pilote inscrit comme détenteur du numéro soit celui qui pilote la voiture empruntée. Pour une finale, la voiture empruntée doit avoir participé à une qualification lors du même programme.

2. Pilote de remplacement

Il est permis de remplacer un pilote seulement si :

- La voiture utilisée est la propriété du pilote remplacé, et
- Le pilote remplaçant répond aux critères de l'article 3 ci-dessous.

3. Pilote suspendu / voiture suspendue

Aucun pilote suspendu, ni aucune voiture affichant le numéro d'un pilote suspendu, ne peut prendre le départ ou accumuler de points.

Pour qu'un numéro puisse enregistrer des points, le pilote ou la voiture associée à ce numéro doit être présent en piste. Les points sont attribués au numéro affiché sur la voiture, tant que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus est respectée.

IMPORTANT : En aucun cas, un pilote ne peut compétitionner contre son propre numéro ou son équipe. Exemple : Un pilote ne peut pas inscrire un autre chauffeur sur sa voiture régulière et courir lui-même avec une autre voiture, contre sa propre équipe.

INSCRIPTION SUR LE TABLEAU :

Les positions de départ inscrites sur le tableau deviennent définitives 10 minutes après leur inscription par le ou la préposé(e). Toute erreur ou correction doit être signalée avant l'expiration de ce délai.

Aucun changement de la ligne de départ ne sera accepté après ce délai ou sur la fausse grille. Il est donc important d'être présent lors de l'inscription des positions et de signaler toute erreur dans le délai requis.

13- DEUX VOITURES

EN AUCUN TEMPS IL N'EST PERMIS DE CHANGER DE VOITURE APRÈS LE DÉPLOIEMENT DU DRAPEAU VERT INITIAL (même s'il n'y a pas de tour de complété).

14- UNE SEULE QUALIFICATION

Il est interdit à une même voiture d'effectuer plus d'une qualification au cours d'un même programme. Dans le cas où une voiture se présenterait en retard pour une qualification, le pilote aura le choix de faire quand même la qualification et terminer avec des tours de retard, mais ne pourra pas participer dans une qualification autre que celle qui lui a été assignée.

15- PONCTUALITÉ SUR LA FAUSSE-GRILLE

Toutes les voitures devront être positionnées sur la fausse grille À LEUR POSITION avant le déploiement du signal de la mi-course de la course précédente. Toute voiture arrivant après que le préposé aura officiellement constitué la grille de départ en comblant les places vides sera positionnée en arrière. Il n'est pas question non plus d'aller s'infiltrer dans le peloton sur la piste après que les voitures seront en mouvement à l'arrière de la voiture de tête. Tout pilote qui n'observera pas le *stop and go* du préposé à la fausse-grille sera disqualifié.

Time trial : Toute voiture n'étant pas à sa place assignée pour effectuer ses temps chronométrés lorsque viendra le temps pour elle de se lancer en piste ne sera pas autorisée à partir en dernier et sera exclue de la séance.

16- PRÉSENTATION DES PILOTES « ARRÊTÉE »

- a) Tous les moteurs doivent être arrêtés
- b) Les pilotes doivent avoir une tenue impeccable et se tenir droit du côté avant droit la voiture
- c) Les équipiers doivent être sur une ligne en arrière de la voiture
- d) Il est strictement interdit de mécaniser de quelque façon que ce soit sur la voiture
- e) Les voitures en retard doivent se positionner en arrière du peloton
- f) Un équipier doit se tenir dans la porte du pilote et signaler du bras quand ce dernier est attaché et prêt à partir
- g) Les pilotes attendent le signal de l'officiel ou de l'invité assigné pour démarrer les moteurs
- h) Toute voiture ne pouvant pas partir par ses propres moyens et qui devra être poussée pourra partir à sa position d'origine
- i) Les pilotes, lorsqu'on leur fait signe, doivent se suivre à la file indienne derrière la voiture de tête et attendre les instructions du signaleur (flagman)

17- POSITION DE DÉPART “IMPOSÉE”

Tout nouveau pilote dans une catégorie ou tout pilote inexpérimenté ou locateur occasionnel d'une voiture, ou tout pilote que la direction jugera en "période de rodage" ou "sous observation" se verra apposer un autocollant jaune sur le parechoc arrière de sa voiture indiquant au préposé que celui-ci doit partir en arrière, tant et aussi longtemps que la direction ne jugera pas bon d'enlever cet autocollant. Il sera strictement interdit à qui que ce soit d'autre qu'un officiel autorisé d'enlever cet autocollant d'après la voiture, sous peine de suspension.

18- VOITURE DE TÊTE (PACE CAR) ET DÉPART DE LA COURSE

- a) Les deux voitures occupant la première ligne, derrière la voiture de tête, devront garder au moins deux longueurs derrière celle-ci tant et aussi longtemps qu'elle ne se sera pas retirée pour permettre le déploiement du drapeau vert. Tout pilote dépassant ou suivant la voiture de tête de trop près sera pénalisé sur le champ.
- b) Le départ se donne lorsque la première rangée de voiture atteint la ligne prédéterminée par le directeur de courses. Un cône sera installé à l'avance pour indiquer le point de départ.
- c) IL EST INTERDIT DE CHANGER DE LIGNE AVANT D'AVOIR FRANCHI LA LIGNE DU SIGNALEUR lors du déploiement du drapeau vert annonçant le DÉBUT DE LA COURSE SOUS PEINE D'ÊTRE PÉNALISÉ D'UN TOUR IMMÉDIATEMENT.
- d) À moins que le temps déterminé de la durée de la course soit écoulé, toutes les courses complètes devront se terminer sur le drapeau vert. En cas de drapeau

jaune après que le signaleur aura déployé le signal « 2 tours à faire » au leader D'UNE FINALE le redépart s'effectuera comme suit : VERT – BLANC – QUADRILLÉ.

19- RE-DÉPART, À LA SUITE D'UN ARRÊT DE COURSE

Lors d'un nouveau départ à la suite d'une neutralisation de la course (drapeau jaune ou rouge), le RE-DÉPART se donne au même endroit que le départ initial. Cependant, il est permis de dépasser dès le déploiement du drapeau vert.

20- RÉPARATIONS SUR LA PISTE

Il est interdit en tout temps à un pilote de descendre de voiture en piste (sauf en cas de feu) pour y effectuer des réparations durant le déroulement d'une course ou à la suite d'un drapeau jaune (ou rouge). Il est également interdit à un officiel de toucher à une voiture durant une course ou un arrêt de course. Aucun équipier sur la piste pour aucune considération, et ce en tout temps. Sous peine d'amende, sanction et ou de suspension à l'équipe fautive.

19- LES DRAPEAUX

VERT : Donne le signal du départ de la course (ou de la reprise de celle-ci)

JAUNE : Signifie arrêt de course. À ce moment, tous les pilotes doivent garder leur position et tout dépassement devient interdit sous peine de sanction. Les voitures sont alors repositionnées selon les positions qu'elles occupaient à la fin du tour précédent le déploiement du drapeau jaune, à l'exception des voitures ayant occasionné ce drapeau jaune qui seront repositionnées en arrière. Lors des courses où les tours effectués pendant que le drapeau jaune est déployé comptent, il est recommandé aux voitures impliquées, qui le peuvent, de repartir le plus vite possible et d'aller rejoindre l'arrière du peloton avant que le peloton repasse devant elles, afin d'éviter de prendre un tour de retard. Lorsqu'une voiture rejoint les puits sur un drapeau jaune et qu'elle revient en piste sur le même drapeau jaune, elle ne perdra pas de tour.

ROUGE : Signifie DANGER, ARRÊT URGENT de la course. À ce moment, toutes les voitures s'immobilisent au milieu de la piste pour laisser de l'espace intérieur et extérieur pour les services de sécurité, pompier et ambulance et attendent que les officiels leur signifient de repartir. Aucun pilote ne doit descendre de voiture sur la piste en tout temps, à moins d'y être autorisé. Advenant qu'une voiture ne soit pas en mesure de partir sur son pouvoir et qu'elle est sur la piste, nous devrons la pousser pour qu'elle puisse repartir sans la repositionner en arrière.

NOIR : Consultation ou disqualification Lorsque le drapeau noir est POINTÉ, c'est un AVERTISSEMENT de régulariser votre conduite. Lorsque le drapeau noir est DÉPLOYÉ cela signifie que vous devez vous rapporter immédiatement au préposé à l'entrée des puits qui vous informera de la raison pour laquelle vous avez reçu ce drapeau noir. Si c'est à la demande de votre équipe ou pour une anomalie apparente sur votre voiture, vous pourrez revenir en course APRÈS AVOIR RÉGLÉ VOTRE PROBLÈME. Dans le cas où une voiture ne peut revenir en piste, les tours effectués avant le drapeau noir seront alors comptabilisés. Si le drapeau noir vous est déployé pour une DISQUALIFICATION, vous n'aurez pas le droit de revenir en piste et serez exclus des résultats. Dès qu'un drapeau noir est signifié à un pilote, les marqueurs (ou transpondeurs) cessent d'inscrire les tours effectués par celui-ci dès le passage suivant. Si le pilote refuse de quitter la piste après trois tours, il est DISQUALIFIÉ et complètement exclu des résultats. Autrement dit : les tours sur le NOIR ne comptent pas.

BLEU AVEC BARRE DIAGONALE JAUNE : Ce drapeau signifie que vous êtes sur le point d'être en retard d'un tour ou plus et que vous devez obligatoirement céder le passage au peloton de tête. "Céder le passage" signifie rouler à l'intérieur de l'ovale et ne pas circuler sur une autre voie sous risque de disqualification. Le retardataire qui se verra dépassé par sa gauche (intérieur) recevra le drapeau noir et sa course se verra terminée à ce moment. Le pilote signifié par le

drapeau bleu sera reconnu comme responsable de tout incident avec une voiture roulant sur le tour des meneurs.

DRAPEAUX JAUNE ET BLANC CROISÉS : signifient la mi-course

DRAPEAUX JAUNE ET BLANC PARALLÈLLES : 2 tours à faire

DRAPEAU BLANC : un tour à faire

DRAPEAU QUADRILLÉ : Fin de la course, le premier à passer sous ce drapeau gagne la course.

20- DÉRAPAGE

Tout pilote qui, après avoir dérapé, et qui, selon le jugement du directeur de course, occasionnera volontairement un arrêt de course se verra pénaliser d'un tour au redépart de cette course. En aucun temps une course sera arrêtée si le directeur de course juge la voiture non nuisible au déroulement de la course. Toute voiture qui occasionnera 3 arrêts de course dans la même course sera automatiquement exclue de la course.

21-ACCIDENT

Tout pilote impliqué dans un accident de course doit faire évaluer son état de santé par le service d'ambulance. Lors d'une neutralisation ou incident durant la course, le pilote doit demeurer en tout temps dans sa voiture et attendre l'intervention d'un officiel (sauf en cas de feu). Si le pilote débarque de sa voiture sur la piste sans autorisation et se donne en spectacle ou se dirige vers la voiture d'un autre pilote en piste, voici les sanctions :

- 1- Amende de \$250. Payable avant la prochaine course
- 2- Repositionné dernier de la course et sa course sera terminée
- 3- Sous probation pour le reste de la saison

22-REPOSITION DES VOITURES

TOUTES les voitures impliquées dans un accident ou incident seront repositionnées à l'arrière du peloton s'il y a arrêt de course. Aucune protection pour le meneur.

Les voitures effectuant du blocage volontaire s'exposent également à des sanctions de la part du directeur de course.

Dans le cas d'une flaque d'eau ou d'huile les voitures impliquées seront repositionnées à leur place.

Le repositionnement des voitures sera effectué selon leur position à la fin du tour précédent. La décision du directeur de course dans ce cas sera finale et sans appel.

23- QUI DOIT « CONCÉDER »?

À partir de la roue arrière (angle mort) vers l'arrière, c'est le pilote de derrière qui doit freiner à l'entrée des courbes ou tout autre rétrécissement de passage. Si le pilote qui dépasse est en avant des roues arrière, celui de devant doit laisser la voie libre à son poursuivant.

23.1 BUMP & PASS

Aucun Bump and Pass ne sera toléré. C'est-à-dire pousser pour prendre avantage d'une position. La voiture fautive sera pénalisée d'une position en fin de course. Tout pilote qui ira se faire justice lui-même par suite d'un bump & pass ou autre sera également pénalisé. Advenant le cas où les deux voitures se verraien impliquées pour un déploiement d'un drapeau jaune, les deux voitures seront repositionnées à l'arrière. Seulement un Bump d'avertissement sera toléré. C'est-à-dire qu'un pilote ferait sentir sa présence au pilote devant lui sans prendre avantage de sa position. Le pilote ayant reçu le Bump devra garder sa ligne de course au risque de se faire dépasser par son poursuivant. Le tout sera au jugement du directeur de course.

24- RETARDAIRE

En tout temps, les voitures avec un tour de retard et plus seront repositionnées à l'arrière du peloton.

25- LUCKY DOG

APPLICABLE À TOUTES LES CATÉGORIES. Le « Lucky dog » ou « free pass » est une procédure qui permet au meilleur des pilotes accusant un tour ou plus de retard de regagner un tour en cas de drapeau jaune. Lors de cette procédure, le signaleur signifie au récipiendaire de dépasser la voiture de tête par l'extérieur pour aller se positionner en arrière du peloton. Il est interdit aux pilotes de faire cette manœuvre avant d'en avoir reçu la directive du directeur de course. Un même pilote peut recevoir plusieurs fois le LUCKY DOG, même d'affilé. Si le pilote ne prend pas son LUCKY DOG par lui-même IMMÉDIATEMENT, le prochain *lap-car* sera appelé par le directeur de courses pour le recevoir à sa place.

26- CONDUITE DANGEREUSE

Tout pilote qui, dans l'esprit des officiels conduit sa voiture de façon dangereuse dans le but de pousser, bloquer, causer de l'interférence, ou pour toute autre raison sera averti par le signaleur. S'il persiste, le drapeau noir lui sera signifié au tour suivant.

27- FILE DE REDÉPART

Lors d'un nouveau départ, à la suite d'un arrêt de course, sauf avis contraire du directeur de course, les voitures seront repositionnées en file double. En tout temps cependant, le directeur de course, selon l'allure et le déroulement de la course, pourra imposer des re-départs à la file indienne, s'il y a trop de "casse" lors d'une finale ou d'une qualification.

28- TOUR CRÉDITÉ

Le début de la course et de chaque tour se trouve à la ligne sous le signaleur. En conséquence le premier tour crédité à une voiture qui s'engage sur la piste le sera à son 2e passage sous le signaleur.

29- SYSTÈME DE POINTS ICAR

Qualifications et/ou temps chronométrés: 10 points au gagnant et un point de moins par positions pour les positions suivantes. A partir du 10^e c'est 1 point jusqu'au dernier.

Finale: Le gagnant a 50 points et on descend de 2 points par position. À partir du 25^e, c'est 2 points jusqu'au dernier.

30- BONI

Des points bonus seront accordés selon les critères suivants :

- 5 points au vainqueur de la finale.
- 3 points à la voiture ayant mené le plus grand nombre de tours durant la finale.
- 2 points à chaque voiture ayant mené au moins un tour durant la finale.

31- CONTESTATION DE POINTS

Si des inspections d'après courses sont en cours, les résultats d'après courses sont non officiels. Les résultats officiels sortent le mercredi (ou avant). Il est la responsabilité de chacun de signaler toute erreur (de calcul ou autres) lors de la publication des résultats et des classements en appelant Cedrick Fauteux au 514-654-1052 ou Jonathan Côté au 514-220-9648 en tout temps avant 20h.

32- ACCÈS INTERDIT (IMPORTANT)

La tour de contrôle, durant le déroulement des courses, et en tout temps dans le salon BistroBar, les restaurants et endroits où se trouvent le public et les commanditaires invités ne sont pas des endroits pour contester le déroulement du programme de course ou les décisions des officiels. Tout pilote ou membre de son équipe qui viendra se donner en spectacle à ces endroits, ou au pied de la tour du signaleur sera automatiquement disqualifié.

SECTION 3: PROCÉDURES D'APRÈS COURSE

46- BALANCES

Les 3 premiers de chaque qualification, ou les pilotes désignés à la réunion des pilotes pour une séance de temps chronométrés devront se rendre directement aux balances immédiatement après la course et photos, s'il y a lieu. Les 5 premiers de chaque finale devront se rendre directement aux balances immédiatement après la prise de photos officielles. Disqualification de tout pilote contrevenant à cet item. Lorsqu'il y a une présentation spéciale avant et après une épreuve principale, il est interdit à tout équipier d'ouvrir le capot de la voiture ou de toucher à quoi que ce soit sur la voiture tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas arrivée au point d'inspection, sous peine de disqualification. En tout temps, les lectures des balances de ICAR seront les seules reconnues comme officielles. Tolérance selon le règlement propre à chaque division, s'il y a lieu.

47- INSPECTION ET VÉRIFICATIONS

La direction se réserve le droit d'inspecter n'importe quelle voiture de son choix à l'issue d'un programme de course, même si celle-ci n'est pas protestée ou n'a pas terminé dans les 5 premières positions. Celle-ci devra être disponible pour inspection dans un délai de 20 minutes après la finale de sa catégorie. En cas de refus, la voiture sera disqualifiée. Cette voiture devra se soumettre à l'inspection demandée avant de recompétitionner à nouveau. Tout démantèlement mécanique doit s'effectuer dans la zone d'inspections. Aucune personne autre que les officiels autorisés et 3 équipiers incluant le pilote des voitures inspectées ne sont autorisées à franchir les limites des sites d'inspections extérieurs et de pénétrer à l'intérieur du garage lors des inspections techniques. Les personnes indésirables et celles qui interpellent les officiels de façon inappropriée seront expulsées de la zone d'inspection ou des puits par la sécurité sans aucun préavis. AUCUNE BOISSON ALCOOLISÉE ET AUCUNE PERSONNE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ NE SERONT TOLÉRÉES DANS LA ZONE D'INSPECTION INTÉRIEUR OU EXTÉRIEURE.

47A- Dans le cas où l'organisation fait faire des vérifications externes (ex : dynamomètre) et que l'équipe est reconnue fautive, tous les frais encourus de cette inspection seront la responsabilité de l'équipe et payables avant la récupération desdites pièces.

48- DÉCISION

Le travail de l'inspecteur est de soumettre un rapport d'inspection accompagné de ses commentaires et d'un comparatif au règlement sur l'inspection des voitures au pilote concerné et au directeur des opérations de courses de ICAR, qui après vérifications et consultations, si nécessaires, auprès d'experts indépendants statuera sur la légalité de la voiture, le tout sur-le-champ ou dans un délai maximum de 5 jours ouvrables. Dans le cas du délai de 5 jours ouvrables, l'équipe impliquée devra de son côté, au cours du même délai, voir à prouver avec des documents justifiés la légalité de sa voiture.

49- VOITURE ILLÉGALE pénalités

Toute voiture ou pilote qui sera trouvée non-conforme à la réglementation en vigueur pour sa catégorie sera pénalisée de la manière suivante:

- A) Pour toute infraction concernant la légalité du moteur, du carburateur, de la transmission, du système électrique et du différentiel et des pneus non marqués, la voiture et le pilote seront DISQUALIFIÉS, en conséquence pas de points ni bourse pour le programme concerné.
- B) Pour tout refus d'inspection ordonnée par le directeur des compétitions ou par protêt, la voiture et le pilote seront DISQUALIFIÉS entraînant la perte de la bourse de la journée et des points accumulés depuis le début de la saison en cours.
- C) Lors d'une deuxième DISQUALIFICATION (ne pas confondre avec pénalité) au cours d'une même saison, la bourse de la journée et tous les points accumulés au cours de la saison seront radiés.
- D) Pour toute irrégularité autre que celles mentionnées ci-dessus, le pilote ou la voiture sera positionnée à la dernière position de la course concernée. Les points attribués seront ceux de la dernière position, sans bourse.

50- DÉLAI

La direction pourra, dans certains cas mineurs, signalés AVANT la course, donner un délai d'un programme pour remplacer une pièce non conforme. À ce moment, un avis de délai écrit sera remis au pilote de la voiture et des points de pénalité seront enlevés. La voiture devra alors partir en arrière du peloton en qualification et en finale. Le pilote sera protégé contre un protêt sur l'item autorisé seulement.

51- VISITEURS

Dans le cas de courses de type "invitation", où des pilotes d'autres organisations ou autres pistes nous rendront visite, la direction se réserve le droit d'accepter certaines différences sur ces voitures en visite d'essais, par exemple : pare-brise en grillage ou autres items mineurs.

52- PROTÊTS

Aucun argument verbal de la part d'une équipe adverse ne sera considéré concernant la légalité de la voiture. Seul un PROTÈT écrit et signé par le pilote, conforme à l'art. 53 sera accepté.

Aucun argument verbal ne sera considéré concernant le déroulement de la course. En cas de doute, les plaignants pourront demander que les officiels revoient une vidéo (si disponible) dans le cas où le directeur de course n'aurait pas vu un incident ou une infraction. Dans ce cas, si cet incident ou infraction n'est pas CLAIREMENT visible, ou si la vidéo n'a pas capté l'incident, la plainte sera rejetée et l'incident deviendra clos, sans autre appel.

53- PROCÉDURE DE PROTÈT

Tout protêt doit être déposé uniquement à l'aide de la formule officielle de protêt d'ICAR, disponible auprès des inspecteurs techniques. Le formulaire dûment rempli doit être remis exclusivement à l'inspecteur-chef de la division concernée, dans les 15 minutes suivant l'heure officielle de fin de la course de la division impliquée. Toute autre forme de procédure ou tout retard entraînera automatiquement le rejet du protêt.

Seul un pilote ayant participé à la course concernée peut déposer un protêt, et uniquement contre un pilote ayant obtenu un meilleur résultat que lui. (Le 2e ne peut pas protester contre le 3e.)
Le protêt doit être signifié sur la formule officielle de ICAR et accompagné du dépôt requis, dans le délai requis. 5 items maximum par protêt.

54- PROTÈT : DÉPÔT REQUIS

- 150\$: pour un protêt non-visuel ne nécessitant aucun désassemblage;
- 300\$: pour enlever une tête et l'inspecter.
- 600\$: pour défaire le bas du moteur non-scellé et inspecter le cam par ordinateur.
- 400\$: non remboursable pour faire ouvrir une transmission par un spécialiste.

1,200\$: plus les frais du dynamomètre s'il y a lieu, pour démanteler un moteur scellé ou un moteur qui a déjà subi avec succès une inspection pour le même item sur protêt durant la saison.

AUCUN FRAIS, pour un protêt visuel logé avant la course sans aucune mesure et aucun désassemblage.

Note : Les pneus, roues et autres pièces interchangeables rapidement ne sont pas protégés par l'article précédent et, toute voiture prise avec des irrégularités sur ces items sera sujette à sanction. Toutes dépenses relatives à des frais d'inspection effectués à l'extérieur demandés par le protestataire seront aux frais de ce dernier et devront être acquittés (et non remboursables) lors de la signature du protêt en plus du dépôt exigé. **TOUTE DEMANDE AUTRE QUE CE QUI EST MENTIONNÉ CI-DESSUS DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR DES ÉVÉNEMENTS NASCAR.**

55- QUI ASSISTE AU PROTÊT?

- 1- Le protestataire et un expert de son choix
- 2- Le protesté et 2 mécaniciens de son choix, aptes à démanteler les pièces protestées. Seules les pièces citées sur la formule de protêt seront montrées au protestataire, rien d'autre. Toute autre pièce illégale, même non mentionnée au protêt, que pourrait découvrir l'inspecteur technique, entraînera une disqualification de la voiture.

56- OÙ SE DÉROULE LE PROTÊT ?

Tout endroit autorisé par ICAR SPEEDWAY.

57- ARGENT DU PROTÊT

ICAR SPEEDWAY remboursera le protestataire si la voiture inspectée est déclarée illégale moins les frais encourus par ICAR SPEEDWAY. Si la voiture est déclarée légale, le dépôt requis pour le protêt sera remis au pilote de la voiture protestée moins les frais encourus par ICAR SPEEDWAY. Les frais de mesures extérieurs sont aux frais du protestataire et non remboursables.

AUCUN REMBOURSEMENT au pilote protesté si, même s'il gagne son protêt, les inspecteurs trouvent des pièces illégales sur la voiture (ex : protêt sur « cam », cam légal, mais crank ou autre illégal).

58- REFUS D'INSPECTION

Tout pilote qui refusera qu'on inspecte sa voiture à la suite d'un protêt ou à une demande des officiels sera automatiquement disqualifié et ne pourra pas compétitionner tant et aussi longtemps que les officiels n'auront pas pu inspecter à nouveau la voiture aux frais (100\$) du pilote. Il perdra alors tous ses points accumulés de la saison.

59- ANNULATION ET DÉROULEMENT DE PROTÊT

La direction annulera le déroulement du protêt si les procédures ne sont pas suivies de part et d'autre. Des gestes et paroles déplacées ou toute autre sorte d'indiscipline de la part de l'équipe qui loge le protêt entraînera un arrêt instantané des procédures et la voiture sera déclarée légale. Cependant la même attitude de la part de l'équipe protestée entraînera également l'arrêt des procédures et la disqualification de l'équipe protestée. À ce moment le dépôt sera remis à l'équipe gagnante du protêt.

AUTRES GÉNÉRALITÉS

60- DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

SEUL LE PILOTE de l'équipe pourra discuter avec un officiel et il sera tenu responsable des faits et gestes de ses équipiers sur le site. Il est interdit à tout pilote ou membre de son équipe de se présenter à l'emplacement d'un autre compétiteur dans les puits. Aucune impolitesse ou insulte envers un officiel, quel qu'il soit, ne seront tolérées sous peine d'amende :

1e offense : 100\$ --- 2e offense : 200\$ et disqualifié pour la journée

Un avis signé d'un membre de la direction sera acheminé par courrier recommandé au pilote fautif.

61- BATAILLE et CAUTION

Suspension automatique d'un minimum d'un programme et amende minimum de \$250 pour l'instigateur d'une bagarre qui devra verser ensuite une caution d'un minimum de 500\$ afin d'être réadmis de nouveau dans les puits, cette caution sera chargée au pilote de l'équipe dont les personnes impliquées font partie. Toute équipe trouvée coupable une deuxième fois perdra sa caution et tous ses points de la saison.

62- ARGENT DES CAUTIONS

Les montants perçus en cautionnement sont retenus pour une période d'un an, puis remis au cautionné si aucune autre infraction du même type n'a été commise de sa part.

63- ESPACE COMMANDITAIRE

Pour toutes les catégories, l'espace entre la roue avant et la portière de la voiture, des deux côtés, ainsi que le haut du pare-brise doivent être réservés en priorité pour les autocollants des commanditaires de fonds de points (s'il y a lieu) de la division et du fond de points des recrues. Ces autocollants devront être apposés dans l'ordre établi par la direction.

64- RECRUE DE L'ANNÉE

Tout pilote qui est détenteur d'une licence ICAR et qui N'A PAS participé à PLUS 3 courses à vie dans sa catégorie ou dans une catégorie supérieure dans les saisons antérieures est éligible au titre de la recrue de l'année décernée par ICAR au Gala des Champions de fin de saison.

65-LITIGE

En cas d'incertitude ou litige, nous vous recommandons de consulter ou demander à l'officiel de vous montrer dans le livre de règlements, le ou les items concernant tout litige vous impliquant.

66-AJUSTEMENT À LA SITUATION

La direction se garde le droit de tout changement, sans préavis, tant qu'au déroulement du programme de course. Aucun changement au règlement sans préavis au pilote.

67- PÉRIODE DE "COLD DOWN"

Aucune explication et/ou discussion à propos des décisions prises pendant la course ne sera donnée à un pilote par le directeur de course, avant 30 minutes suivant la dernière course de la journée. Seul le pilote en cause peut recevoir des explications.

68- PRÉSENCE REQUISE

Pour recevoir les bourses, trophées et autres honneurs lors des podiums officiels de chaque événement. Aucun prix ne sera remis aux absents ultérieurement. Dans le cas du banquet de fin de saison, le pilote ou un membre officiellement reconnu de son équipe et détenteur d'un billet d'entrée pour le Gala pourra recevoir les honneurs à la place du pilote.